folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXIX
39e Année — N° 4
HIVER 1976

164

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille

par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais

Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

12, Rue Marcel-Doret

Carcassonne

TOME XXIX

39e Année — N° 4

HIVER 1976

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement Annuel :

— France	**12,00 francs**
— Etranger	**20,00 »**
Prix au numéro	**4,00 »**

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 32, rue A.-Ramon, Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

Tome XXIX - 39e Année - No 4 - Hiver 1976

SOMMAIRE

RENÉ NELLI

Les visions d'Alzonne.

***

JOSEPH COURRIEU

Les étranges visions d'Alzonne (Aude).

***

TOUSSAINT BIGOU

Le Monde Surnaturel.
Les apparitions d'Alzonne, Lourdes et autres lieux.

***

RENÉ NELLI

Notes sur quelques Légendes Occitanes du Moyen âge.

***

MATERIAUX ET DOCUMENTS

●

RENÉ NELLI

1) *Note pour servir à l'histoire de la charrue dans le Bourbonnais.*

***

URBAIN GIBERT

2) *« Têtes coupées » en Razès.*

RENÉ NELLI

3) *Une prière contre les maux de tête.*

LES VISIONS D'ALZONNE

De quelque façon qu'on les interprète, les visions ou « apparitions » d'Alzonne constituent, sans aucun doute, le phénomène folklorique le plus extraordinaire qu'on ait enregistré dans les pays d'Aude au XXe siècle. Je dis bien : *phénomène folklorique*, car ,si l'on se refuse, comme il est naturel, à rattacher ces visions à une prétendue action des êtres célestiels, il faut les tenir pour une projection — chimérique — de l'inconscient collectif (?) et les étudier comme on étudie celles du même genre qui ont donné naissance, dans le passé, aux mythes et aux légendes « populaires ». C'est dire que l'explication « scientifique » ne doit pas porter sur le *contenu* de la croyance, mais simplement sur le *fait de croyance*. Mais j'avoue que la méthode ethnologique ne me paraît pas suffire ici à éclairer la complexité du Fait. Car enfin, ces visionnaires n'ont pas seulement cru en ce qu'avaient vu les fillettes, mais ils ont cru *voir* eux-mêmes ; et cela indépendamment de toute tradition antérieure.

Je veux bien qu'on fasse appel — comme le Dr Voivenel — à l' « hallucination collective », mais à la condition que l'on rende compte de ce qui *spécifie* ces hallucinations par rapport à toutes les autres. Il n'est pas possible que celles-ci n'aient pas eu des *causes particulières*. Et ce sont ces causes qu'il importerait de déterminer. Cette brusque libération et « projection » de l'inconscient (?) a affecté des gens parfaitement normaux, dans l'ensemble, et même des athées ou des incroyants qui n'avaient jamais été hallucinés avant le 30 juin 1913, et ne l'ont plus été par la suite. D'autre part, le contenu de ces visions ne s'insère pas dans un décor floklorique traditionnel, comme cela arrive pourtant assez souvent, même dans les apparitions de signification purement religieuse. (La Vierge de Lourdes, qui hante une grotte, fait jaillir une source et dont le premier miracle est la guérison d'un carrier blessé à l'œil, s'apparente, sous ce rapport, aux « Vierges Noires »). Ici, non seulement la Sainte Vierge et Jeanne d'Arc se conduisent d'une façon qui ne convient pas à leur caractère (elles ne tiennent pas leurs promesses, prennent un air coléreux ou menaçant, etc), mais elles permettent que le Diable se fasse voir en leur compagnie. La fantasmagorie comporte, par surcroît, des éléments qui paraissent empruntés — par avance — à la moderne mythologie des « soucoupes volantes » : globes de feu, serpents lumineux. Enfin, et c'est cela qui est le plus important : à Alzonne, les voyants ont *inventé du nouveau* et *pré-vu* ce qui n'était pas encore. Leurs hallucinations ont pour caractère essentiel d'être en relation avec le Futur : c'est là leur trait distinctif et singulier. La guerre de 1914-18 était « dans l'air ». Sans préjuger en rien de leur nature, nous devons donc les ranger dans la catégorie des phénomènes subjectifs, mais « projetés », qui annoncent d'ordinaire les grandes catastrophes sociales ou

nationales. Il est hors de doute que les fillettes d'abord, les pèlerins ensuite, ont vu la « cathédrale de Reims en flammes » entre les mains de Jeanne d'Arc, avant qu'elle ne fût effectivement bombardée par les Allemands ; des trains bourrés de Sénégalais, et même des combattants munis de masques à gaz, se profiler sur les peupliers du Fresquel, avant que personne — sauf quelques spécialistes de l'art militaire — ait pu s'en représenter aussi nettement la possibilité. Les certificats conservés à la cure d'Alzonne font la preuve de l'antériorité de l'image sur le fait. Pour ma part, bien que j'hésite à faire état de ma propre expérience, je dois à la vérité de déclarer ici que je me souviens fort bien d'avoir entendu, à cette époque-là, le peintre S..., de Carcassonne, anticlérical, anarchiste et athée, faire à mon père — qui était presque aussi incroyant que lui, le récit *de ce qu'il avait vu à Alzonne*, où il s'était rendu en curieux. Son étonnement *scandalisé* m'avait beaucoup frappé. J'ai donc entendu parler de « Reims en flammes », des fameux masques à gaz et des Sénégalais gesticulant aux portières des wagons, avant que ces choses-là ne soient connues ou vues de toute la France. Je garde le souvenir fort net — bien que je n'eusse alors que sept ou huit ans — du premier train de Sénégalais, *arrêté sur le pont du chemin de fer qui domine la rue que j'habite*, et surtout de la surprise manifestée par mon père — qui m'avait mené le voir — devant ce spectacle qui semblait vérifier ce que son ami, le peintre S, lui avait dit un an avant...

Je ne pense pas que l'on puisse expliquer la vision du futur sans faire appel aux théories — d'ailleurs fort hypothétiques — des parapsychologues et par conséquent sans sortir du cadre habituel des études ethnographiques. L'angoisse inconsciente peut, certes, par elle-même, donner naissance à des « croyances », mais non pas à des images du Futur qui, par la suite, se révèlent exactes.. On connaît des exemples analogues de visions prophétiques provoquées, selon toute apparence, par des présentiments de catastrophes nationales ou sociales. Il y en a eu à la veille de la Révolution comme à la veille de touts les grandes guerres. Ce phénomène a souvent été signalé par les parapsychologues et par les historiens. On connaît, parmi tant d'autres, la remarquable étude que Prosper Alfaric a consacrée aux « prophéties relatives à la guerre de 1914-18 » et tout spécialement à la *prophétie de sainte Odile* (1).

Je ne crois évidemment pas au caractère surnaturel — divin ou diabolique — des apparitions d'Alzonne, mais je pense qu'elles relèvent du supra-normal et qu'elles sont en partie justiciables de la parapsychologie. Elles ne sont pas simplement tributaires des lois régissant l'Imaginaire : elles n'utilisent pas uniquement l'activité créatrice de l'imagination populaire « folklorique », mais mettent en œuvre une autre spontanéité plus profonde, dont la nature nous est encore inconnue. De tels phénomènes

---

(1) Alfaric Prosper : *La prophétie de Sainte Odile*, in : Mélanges, 1945. I. Etudes Alsatiques, p.p. 127-155, *Les Belles-lettres*, 1946. — Publication de la Faculté des Lettres de Strasbourg, n° 104. (Prophéties relatives à la guerre de 14-18).

sont cependant susceptibles d'une certaine généralisation dans la mesure où, par ses racines mêmes, le Folklore se trouve lui aussi inclus dans le supra-normal, et où il se montre visionnaire, ou *idéo-plasmateur* — au point de faire « apparaître » ce qui n'existe pas *ou n'existe pas encore.* Il y a un Folklore *vivant* et *vécu* qui sous-tend les fantasmagories avant de les intégrer plus ou moins à la matière traditionnelle.

A ma connaissance, nous ne possédons, jusqu'ici, aucune bonne étude sur les « Apparitions d'Alzonne ». L'article que j'ai demandé à M. l'abbé Courrieu (qui a été curé d'Alzonne, mais postérieurement aux visions) répondra, je crois, à l'attente et à la curiosité de nombreux lecteurs. Nous accueillerons avec la plus vive reconnaissanc tous les documents ou témoignages qu'ils pourraient, le cas échéant, nous communiquer touchant ces curieux phénomènes.

René Nelli.

Les étranges visions d'Alzonne (Aude)

(1913 - 6 Mars 1914)

Dans le passé, Alzonne a vécu de grands événements et connu, de ce fait, des rassemblements et des attroupements importants.

Le 19 mai 1681, la population entière, hormis les grabataires et les nouveau-nés, ayant à sa tête Jean-François Malras, « prêtre et recteur », se dirige vers les berges du « Canal royal » pour y voir glisser une vingtaine de luxueuses péniches, magnifiquement décorées, ayant à bord le rutilant cortège officiel qui procédait à l'inauguration de la nouvelle voie, vraiment géniale.

Le 3 février 1814, les Alzonnais et les habitants des villages environnants se rassemblent sur la « Voie royale » (Route 113), sur les rives et sur le Pont de la Vernassonne. Ce jour-là et la nuit qui suivra, la maison du sieur Denille devient le centre de la Chrétienté, car elle abrite le pape Pie VII, de retour de Fontainebleau.

Antoine Nérie, curé d'Alzonne, de surcroît poète et félibre, domine de sa haute taille cette immense foule et la dirige avec une autorité ponctuée de beaucoup d'humour.

Le 4 octobre 1852, le tout-Alzonne entoure et acclame Napoléon III.

Le 2 avril 1857, tel un raz-de-marée, les Alzonnais envahissent la ferme d' « Artigues » pour voir passer le premier train qui roule vers Toulouse à une « vitesse effrayante ». En effet, le trajet Carcassonne-Toulouse est couvert en une heure quarante minutes.

***

En 1913, des milliers et des milliers de pèlerins et de curieux déferlent sur le lieu-dit « champ de l'Acétylène », situé sur la rive gauche du Fresquel, à la hauteur de la passerelle métallique construite en 1858 et distante de quelques trois cents mètres de l'église paroissiale.

D'où viennent tous ces gens ? D'un peu partout : d'Alzonne, des environs de Carcassonne, des Corbières, de la Montagne Noire, du Minervois, du Pays de Sault, du Lauragais, du Narbonnais, des départements limitrophes et aussi des départements lointains.

La Presse parisienne « descend » à Alzonne et, de Bordeaux arrive Hourcade, directeur de la « Revue Française » et correspondant de l'*In-*

transigeant. Les directeurs des journaux de Paris et de Province déambulent ensemble sur ce champ devenu friche, et parmi une foule immense, curieuse, anxieuse et qui, dans l'ensemble, prie en silence. Cependant on y note aussi la présence de « dilettantes », de sceptiques, d'incroyants notoires et même de quelques spirites. On y rencontre des personnalités désireuses de s'informer, notamment le comte de Beaucorps, directeur général de l'Hospitalité de Lourdes ; l'abbé Laforgue, du diocèse de Tarbes, l'abbé Barthas, dont le père était chef de gare à Pezens (Aude) : ce jeune théologien sera plus tard ordonné prêtre et nommé vicaire de Saint-Nicolas, de Toulouse. Il sera l'auteur de plusieurs études de Mariologie et d'ouvrages relatifs aux apparitions de Lourdes et de Fatima. Il devait mourir curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Toulouse.

Bien entendu, des prêtres de l'Aude voisinent avec leurs confrères du Cantal, de l'Ariège et d'ailleurs. En quelques jours, la population d'Alzonne a doublé. Plus une chambre n'est libre. Qu'à cela ne tienne ! Beaucoup passent la nuit à la belle étoile, adossés contre les hauts peupliers qui bordaient le Fresquel. Au moins ceux-là sont assurés d'une place de choix pour le lendemain !

A cet endroit, les abords de la rivière, d'ordinaire si verdoyants, sont tellement piétinés qu'ils présentent un sol damé, durci, semblable à une aire à dépiquer.

***

Qui attire cette foule en cet endroit ? Deux fillettes, âgées d'une dizaine d'années, timides, effacées, pas des surdouées, obtenant une note « moyenne » pour leurs travaux de classe et de catéchisme. L'une, H. J, est aujourd'hui mère de famille ; l'autre, M. P., est religieuse.

Ces deux enfants disaient voir la Vierge dans les banches des peupliers... Elles gardent pendant un certain temps le « secret »... Mais leur présence fréquente au « champ de l'Acétylène » intrigue... Harcelées de questions par leurs compagnes et aussi par les adultes, elles finissent par dévoiler le motif de cette attirance pour ce terrain, somme toute assez banal... A partir de ce moment, ces deux enfants sont épiées, pistées, suivies... Elles ne se retrouvent jamais plus seules sur le lieu des « Apparitions ». On les y précède, on les y accompagne, on les y escorte. Au début, c'est comme une ébauche de procession qui se dessine. Peu de temps après, c'est une véritable procession. La foule part, en bon ordre, de la place de l'Eglise et prie la Vierge dans une prière ininterrompue, sur les trois cents mètres qui la séparent du champ devenu désormais célèbre.

Les photographes, toujours à l'affût du sensationnel, ne chôment pas. Des cartes postales sont aussitôt éditées portant les mentions suivantes :

1913 - Alzonne. Bords du Fresquel. Lieu des Apparitions.
1913 - Alzonne. Bords du Fresquel. Foule attendant les Apparitions.
1913 - Alzonne. Bords du Fresquel. Foule s'engageant sur la passerelle.

De leur côté, les Informateurs et les Correspondants de Presse mettent les bouchées doubles ! Et les curieux sont tous les jours plus nombreux. Et la quotidienne procession est devenue maintenant puissante et solennelle comme un fleuve majestueux.

Cependant, déjà, dans plusieurs demeures d'Alzonne et d'ailleurs, notamment à Raissac-sur-Lampy chez la famille Cau, propriétaire du Moulin, on installe, dans un appartement, un monument à la Vierge. Devant l'image de la Madone, des cierges brûlent nuit et jour, et cela durant plusieurs mois.

A Alzonne, des prêtres de l'Aude et d'ailleurs participent maintenant à la procession. Le curé du lieu, cependant, l'abbé Delmas (1) et le vicaire Amigues (2) s'abstiennent. L'abbé Delmas voit en effet d'assez mauvais œil ces attroupements, ces processions spontanées qu'il ne préside pas et auxquels d'ailleurs, il ne veut pas participer, de crainte d'encourager un mouvement religieux qui pourrait bien ne pas se révéler très orthodoxe. Il permit toutefois à son vicaire (peut-être même le lui ordonna-t-il) de se rendre au « champ de l'Acétylène ». La voix populaire clamait que la Vierge apparaissait aux petites voyantes et que d'autres participants voyaient, les uns Jeanne d'Arc et Saint Michel, les autres le Sacré-Cœur... Cela faisait beaucoup d'apparitions !

D'autres encore voient dans le ciel, dans la portion de la route 113 qui traverse la localité d'est en ouest, « des trains entiers transportant des soldas sénégalais ». D'autres, enfin, voient à l'ouest d'Alzonne, dans le secteur du cimetière, sombrer un navire chargé de soldats de couleur...

Un jour de juin 1913, où la foule est particulièrement dense sur les bords du Fresquel, M. P. a une vision qui la bouleverse. L'horreur se lit sur les traits de l'enfant. « Qu'est-ce qui se passe ? Dis-le nous ! » exige l'assistance. La voyante répond : « Je vois la cathédrale de Reims en flammes ! Jeanne d'Arc est devant l'édifice. Elle tient en main son étendard voilé de noir. Jeanne d'Arc est triste, très triste ! » — « Demande-lui pourquoi elle est si triste ! » — « Je pleure, me dit-elle, sur le sang des Français qui sera bientôt versé ! ». Au bout d'un moment, intriguée, étonnée et aussi comme un peu amusée, la voyante s'écrie : « Je vois maintenant des soldats. On dirait qu'ils font Carnaval ! Ils portent une tête de cochon ! ». Pendant la guerre de 1914-18, en effet, on sait que les soldats ont fait usage de masques à gaz. Cet appareil, avec son « groin » et son « museau » donnait, à qui le portait, une tête porcine, rappelant les déguisements carnavalesques...

Une partie considérable des habitants d'Alzonne, de Moussoulens, d'Arzens, de Ste-Eulalie, de Montréal et d'autres lieux voisins eurent, eux aussi des visions. Et ces « voyants » (professeurs, médecins, propriétaires

(1) Abbé Delmas, curé d'Alzonne de 1897 à 1915. A sa sépulture dans le cimetière d'Alzonne.

(2) Abbé Antonin Amigues, mort curé de Laurac, Aude.

cultivateurs, vignerons, ouvriers, commerçants, artisans, représentaient toutes les catégories sociales. Le 95 % des voyants vivaient dans le monde rural où, en général, on jouit d'une bonne santé et où on n'est guère porté vers le mysticisme. C'est vraiment là un étrange phénomène de voyance !

***

J'ai dépouillé moi-même environ mille deux cents attestations de « voyants » comportant dates, noms, prénoms, profession, âge, adresse. Toutes étaient signées et sous la foi du serment, déclarées conformes à la vérité. Parmi ces déclarations figure, sur papier à en-tête, celle d'un professeur d'un Lycée de Toulouse, dûment signée et datée. Il affirme, sous la foi du serment, qu'accompagné de sa femme et de sa fille, il était venu à Alzonne en curieux, par un train omnibus. A peine parvenu dans la cour de la gare (3) distante d'environ trois cents mètres du Fresquel, il « voit » la Vierge dans les arbres. Sa femme et sa fille ne voient rien...

Voici maintenant un témoignage personnel : Durant dix-sept ans, j'ai été curé d'Alzonne. Bien des fois j'ai eu à assister des mourants, des hommes, des femmes. Tous mes confrères ayant quelque expérience pastorale, me comprendront aisément. Ils savent qu'à ces moments-là le prêtre tente tout pour apporter aux moribonds consolation, aide, paix, confiance, sérénité. Je les recommandais toujours à Notre-Dame. S'ils étaient à même de le faire, je les invitais à réciter un « Je vous salue », avec moi. La plupart du temps, je leur posais cette question : « Vous aimez bien la Vierge ? ». Or, beaucoup de ceux qui avaient vécu la période des « visions » (1913) répondaient avec une assurance et une force qui, toujours, m'impressionnait : « *Oui ! Car la Vierge, je l'ai vue !* »

Or donc, un jour de 1913, au moment où H.J., en extase, fixe la Vierge qui se présente sur le feuillage d'un peuplier, arrive le vicaire Antonin Amigues. Ce prêtre devait être relativement fortuné, car, chose assez rare à l'époque, il possède un appareil photographique. Le dialogue suivant s'engage entre le prêtre et la fillette :

— « Tu vois la Vierge ? » (demande le vicaire).

— « Oui, je la vois ».

— « Où est-elle ? »

— « Sur les branches du peuplier à la hauteur de celles qui se croisent ».

— « Comment a-t-elle les mains ? »

— « Jointes ».

Et tout en poursuivant son questionnaire, l'abbé tend l'appareil de photo à l'enfant et lui dit :

---

(3) Gare d'Alzonne, désaffectée et détruite en 1974.

— « Regarde donc par là : Tu la vois bien ? » (Il avait fermé l'objectif).

— « Je ne vois que du noir », répond-elle.

— « Et maintenant ? » (L'abbé avait entr'ouvert l'objectif).

— « Je vois comme un nuage ».

— « Et maintenant ? » (Le vicaire avait mis l'objectif au point).

— « Je la vois, dit-elle, mais c'est étonnant... Je n'ose pas dire comment je la vois ».

— « Pourquoi ? »

— « Parce que... »

— Dis-moi comment tu la vois... Ne crains pas ! Tu peux tout me dire, à moi qui te fais le catéchisme. Allons, dis ! »

Timide, rougissante, l'enfant répond :

— « Je la vois la tête en bas et les pieds en haut ! »

Cette réponse inattendue impressionne le vicaire. En effet, les notions d'optique et d' « images renversées » dépassent et de beaucoup les capacités de la voyante qui, ce jour-là, voit probablement pour la première fois, et de près, un appareil photographique.

Le vicaire Amigues, un peu troublé et pensif, va faire son rapport au curé Delmas.

***

Après l'expérience de l'appareil photographique, les deux voyantes sont soumises à l'expérience que voici qui eut lieu le 10 septembre 1913 à Alzonne, à 4 heures de l'après-midi, dans le jardin de M. et Mme Jambert, en présence de M. Barthélémy, curé de Céloux par St-Poucy (Cantal), de M. le Comte de Beaucorps, responsable général de l'Hospitalité de Lourdes, de Michel Jean, d'Alzonne et de quelques autres personnes. Aux voyantes disant voir, cette fois, la Vierge sur le toit de la maison Jambert, les questions suivantes sont posées, écrites sur un carnet, pour qu'elles n'aient qu'à les présenter à l'Apparition.

— « Dites-lui qu'elle réponde à « cela ». (« Cela » était la première question, en latin, posée par M. l'abbé Barthélemy : « QUAE ES — sans point d'interrogation et signifiant : « Qui es-tu ? ».

— « Elle nous répond : Je suis l'Immaculée Conception ».

Deuxième question, en latin, écrite par le Comte de Beaucorps : « SI A DEO VENIS, SIGNUM CRUCIS FACIES », signifiant : « Fais le signe de la Croix, si tu viens de la part de Dieu ! »

Après un instant, les enfants disent que la Vierge fait le signe de la Croix, et elles l'imitent avec lenteur.

A la troisième question, en arabe, posée par le Comte de Beaucorps : « OUESMEK » (c'est-à-dire : qui es-tu ?) les enfants répondent « Je suis l'Immaculée Conception ».

A la quatrième question, en grec, posée par l'abbé Barthélemy : « EIS THEOTOKOS » (c'est-à-dire : Es-tu la Mère de Dieu ?), les enfants répondent « Je suis Marie, Mère de Dieu ».

Les réponses des voyantes sont claires, précises. La compréhension des langues étrangères, tout comme l'expérience de l'appareil photographique, sont-elles dues à une communication, à une transmission de pensée ou à quelque phénomène parapsychique ? Ces faits, pour le moins étranges sont rapportés au curé Delmas, qui en informe Mgr de Beauséjour, évêque de Carcassonne. Celui-ci nomme aussitôt une Commission d'Enquête composée de MM. Prosper Mario, chanoine, Antoine Cros, chanoine, et Pradiès, professeur de morale au Grand Séminaire.

Cette commission établit « qu'il y eut réellement des apparitions à Alzonne ; que le caractère d'hallucination collective dans ces proportions, parmi une population en si bonne santé, est incroyable ».

Ces apparitions étaient-elles surnaturelles ? Oui, « *mais pas de surnaturel divin. Elles constituaient une caricature des apparitions de Notre-Dame à Lourdes. Elles tendaient à discréditer la dévotion à Saint-Michel et à Sainte Jeanne d'Arc...* ».

Aussi le 6 mars 1914, Mgr de Beauséjour publia-t-il une Ordonnance relative aux Apparitions d'Alzonne, qui fut lue dans toutes les églises et chapelles du Diocèse, dans laquelle il déclarait notamment : « *Qu'il n'a été reconnu par la Commission aucun caractère ou signe qui autorise à conclure à une intervention divine et qu'on y trouve des indices tendant à une conclusion contraire...* »

Comme, en Mars 1914, déjà, des bruits de guerre étaient dans l'air (elle devait éclater quelques mois plus tard), les fidèles suivirent les consignes épiscopales qui invitaient tous les diocésains, et tout d'abord les habitants d'Alzonne, à cesser immédiatement réunions et rassemblements sur les lieux des apparitions.

Bien des Alzonnais, et particulièrement les notables, tout en regrettant cet interdit, acceptèrent cependant la décision épiscopale, les uns mus par une certaine crainte, les autres par l'obéissance.

Voilà, succinctement relatés, les événements qui, en 1913 et jusqu'au 6 mars 1914, ont attiré à Alzonne d'énormes rassemblements (4).

Joseph Courrieu.

---

(4) La présente relation des Apparitions d'Alzonne pourrait inciter quelques lecteurs à me demander, peut-être insidieusement : « Et vous, que pensez-vous de ces étranges événements d'Alzonne ? » Voici ma réponse : « Je crois que l'élémentaire prudence est d'avoir pour règle de faire confiance aux décisions de ceux qui sont habilités à se prononcer, sans parti-pris, comme le fit l'Evêque de Carcassonne, en 1914, pour le cas d'Alzonne et comme le fit, plus récemment, en 1973, un évêque italien pour le cas de San Damiano ».

APPENDICE

Ordonnance de Mgr l'Evêque de Carcassonne relative aux *Visions* et *Apparitions* d'Alzonne.

Paul-Félix de Beauséjour, évêque de Carcassonne, attendu que, au au cours de l'année 1913, mais surtout à partir du 26 juin de la même année, en la paroisse d'Alzonne (diocèse de Carcassonne), on disait voir des *apparitions, scènes, écrits, tableaux*, etc., ayant généralement pour sujet quelque événement religieux, et que les relations publiées de ces *visions* avaient attiré en ce lieu, au cours du même temps, de nombreux visiteurs de la région et même des régions les plus éloignées.

Attendu que, saisi de ces faits, nous avons, le 15 octobre dernier, nommé pour les étuder et les apprécier une Commission composée de M. Prosper MARIO, chanoine titulaire de notre cathédrale, de M. CROS, chanoine titulaire, aumônier du Lycée de Carcassonne, de M. François PRADIES, directeur et professeur de morale à notre Grand Séminaire,

Attendu que cette Commission, après avoir recueilli tous les renseignements nécessaires et s'être entourée de toutes les lumières pouvant l'éclairer, nous a présenté, le 9 février dernier, un rapport détaillé et motivé sur l'ensemble de l'affaire :

Considérant :

1) Que, au terme de ce rapport, dans les *visions, apparitions, révélations*, etc., d'Alzonne soumises jusqu'ici à l'examen de la dite commission, il n'a été reconnu, par cette dernière, aucun caractère ou signe qui autorise à conclure à une intervention divine et qu'on y trouve des indices tendant à une conclusion contraire.

Considérant, 2°, que certaines personnes, par attrait particulier, par entraînement spontané ou en faveur de telle idée, se sont, contrairement aux règles d'une prudente réserve, entremises auprès des *voyants* ou *voyantes*, dont elles ont été parfois les confidentes empressées et peut-être les inspiratrices inconscientes ;

Considérant, 3°, que, à l'occasion de ces visions, pour en rechercher les causes ou pour tout autre motif, quelques autres personnes se sont livrées sur les lieux, à des expériences ou pratiques de spiritisme, expériences et pratiques qui sont déclarées illicites par l'Eglise.

Considérant, 4°, que des récits de ces visions ont été, par les voyants eux-mêmes ou par leurs correspondants immédiats, communiqués à des journaux et à des revues, qui les ont publiés et commentés; et que ces

publications et commentaires ont été faits avant que l'autorité ecclésiastique, seule compétente en la matière, se soit prononcée sur la question, tous actes contraires aux prescriptions de la Constitution « officiorum » de Léon XIII, *de prohibitione et censura librorum* ».

Le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Article Ier : Sans nous prononcer sur la nature, l'origine, les causes des visions et apparitions d'Alzonne, jusqu'ici soumises à notre examen, Nous avertissons Nos diocésains qu'ils ne doivent accorder à ces faits aucun caractère divin.

Article II : Nous défendons à toutes personnes autres que celles autorisées par leur caractère, leur fonction, ou Notre permission spéciale, de s'entremettre, d'une façon quelconque, dans les faits indiqués ci-dessus, de les divulguer par les moyens de la presse et plus encore d'en tirer avantage, intérêt ou profit ; et Nous faisons connaître que si, une fois averties, elles contrevenaient à Notre prohibition, elles se rendraient indignes de recevoir les Sacrements de l'Eglise.

Article III : Nous renouvelons les défenses portées par les Saints Canons de se livrer aux pratiques du spiritisme et d'assister même comme simple spectateur, à des assemblées de spirites : et si certains maîtres de la science souhaitent de soumettre les faits d'Alzonne à quelque expérience ou étude scientifique, Nous les avertissons qu'ils devront, pour y procéder, se munir d'une autorisation spéciale dont nous nous réservons spécialement l'octroi.

Article IV : Nous donnerons séparément à Monsieur le Curé d'Alzonne toutes instructions relatives à la conduite qu'il devra tenir soit à l'égard des *voyants* et des *voyantes*, soit à l'égard des fidèles de sa paroisse, soit à l'égard des visiteurs, prêtres ou laïques, qui viendraient sur les lieux pour s'occuper des faits qui sont l'objet de la présente Ordonnance.

Carcassonne, le 6 Mars 1914.

+ *PAUL, évêque de Carcassonne.*

LE MONDE SURNATUREL (1)

par Toussaint Bigou.

CHAPITRE II

LES APPARITIONS D'ALZONNE, LOURDES ET AUTRES LIEUX

Les apparitions, toutes récentes, d'Alzonne, ont été exceptionnellement remarquables par leur durée et par le nombre de leurs témoins. Avant toute discussion, je vais les exposer par des citations textuelles de deux journaux qui ont fait des enquêtes sur place et qu'on ne peut pas accuser d'un excès de crédulité : c'est-à-dire du *Journal* de Paris et de la *Dépêche* de Toulouse.

Voici d'abord un extrait du *Journal* du 30 juillet 1913 :

« Au paradis des visionnaires. Carcassonne, 29 juillet. (Par dépêche de notre envoyé spécial).

Le Fresquel est un joli ruisseau qui murmure entre de hautes rives ombragées par des peupliers. Une passerelle le traverse au-dessus d'un gué caillouteux, poétique de silence, le soir, et propre aux rendez-vous. C'est là que, depuis un mois, se promènent les images aériennes de saint Michel, de Jeanne d'Arc, de sainte Catherine, de sainte Marguerite, et, s'il faut en croire certains, celle de la Vierge, en voiles blancs, ceinte de bleu et laissant flotter ses cheveux blonds comme des rayons sur la campagne...

Cette histoire bouleverse Alzonne et agite les environs. On vient de Pexiora, de Pezens, de Bram, de Carcassonne et de Castelnaudary. *Cinq mille personnes* au moins depuis un mois ont défilé sur les bords du Fresquel. *Cent ou cent cinquante ont vu.* Enfants, fillettes déjà formées, femmes, vieillards, hommes valides et même un facteur de vingt-cinq ans, se *feraient hacher plutôt que de renier leurs apparitions...* C'est un concert inouï de certitudes. Aucune des plus fameuses apparitions ne s'est appuyée sur tant de témoignages : Marie Alacoque fut seule à admirer le cœur de Jésus ; seule Bernadette, à Lourdes, reconnut la Sainte Vierge, et seuls, à

(1) Nous donnons ici un extrait du livre de Toussaint Bigou concernant les apparitions d'Alzonne. Ce livre, paru chez Hector et Henri Durville, éditeur, Paris, *ne porte pas de date*, mais il est certain qu'il a été imprimé avant la guerre de 1914-18. Il donne des extraits du *Journal* de Paris et de la *Dépêche* de Toulouse qui constituent d'intéressants témoignages.

la Salette, Maximin et Mélanie, les petits bergers visionnaires. Ici, plus de cent personnes témoignent des mêmes faits, tous voient les mêmes choses, au même lieu et à même heure, et jusqu'ici rien ne dénonce une supercherie collective ».

De son côté, la *Dépêche* du 28 juillet s'exprime ainsi :

« Depuis un mois, Alzonne est en effervescence. Le 30 juin, dans l'après-midi, trois fillettes, Marie P., âgée de 10 ans; Pauline J., âgée de 13 ans, et Marie-Jeanne C., âgée de 9 ans (2), se promenaient le long du Fresquel. En revenant, elles prétendirent avoir vu des apparitions entre les peupliers qui bordent le cours de l'eau... Il s'agissait de saint Michel, de Jeanne d'Arc, de la Vierge Marie, du diable, de sainte Catherine... »

La *Dépêche* du 27 août rapporte ce dialogue entre l'abbé Laforgue et M. Merlet, l'envoyé du journal : « J'ai été surpris, dit l'abbé, non seulement par les apparitions que relatent les jeunes P. et J., mais surtout par les observations formulées au cours des propos de *voyants adultes*. — Vous en avez beaucoup (de voyants adultes) ? — Une centaine. »

Et la *Dépêche* continue ainsi : « Un ancien professeur de seconde au lycée de Perpignan, en retraite à Castelnaudary, M. Calmette, a certifié avoir vu, après le 14 juillet 1913, le 24 exactement, entre 7 h 5 et 7 h 25 du soir, de la place qui se trouve devant la gare d'Alzonne, encadrée par les peupliées émondés, *une figure de la Vierge, dressée dans sa robe blanche* et reposant sur le gazon. Il n'a pas hésité à reconnaître la sainte Vierge, et il récita un *Ave Maria*. Un certificat de M. Calmette existe, m'a-t-on dit. »

Comment cela a-t-il fini ? Le voici d'après la *Dépêche* du 26 septembre 1913. « Lourdes délégua à Alzonne un authentique baron, chargé de provoquer le miracle. Il s'agissait, on s'en souvient, de rendre la raison à un garçon de huit ans, faible d'esprit. Or, le mandataire de Lourdes, en arrivant à Alzonne, parle d'or en ces termes. Si le doux innocent revient à l'intelligence, c'est-à-dire si le miracle s'accomplit, j'apporte un million de francs, et je ferai construire à mes frais la chapelle qui désignera Alzonne comme un endroit consacré... Or le miracle ne s'est pas produit (à l'époque fixe où la prétendue Jeanne d'Arc s'était engagée à l'accomplir)... Du jour au lendemain, les fillettes P... et J... ne virent plus rien entre les peupliers du Fresquel, ou du moins, ce qu'elles aperçurent fut de nature à les plonger dans une légitime frayeur. Le Diable, le Diable noir à l'échine roussie, chevauchait les branches vénérées... et le visage de Belzébuth terrifia les enfants qui refusèrent de retourner au lieu favori des apparitions. Depuis, l'une des fillettes est à Villespy, l'autre près de Narbonne, et l'on affirme qu'elles continuent à voir... Tels sont les derniers échos d'une comédie, *qui dura trois mois*, une saison (du 30 juin à la fin de septembre) et se termina en faillite. »

---

(2) La *Dépêche* donne les noms de famille de ces fillettes, que nous remplaçons par leurs initiales.

Voilà les faits, tels qu'ils sont racontés par des journaux que personne ne peut accuser d'être trop favorables au surnaturel. Comment donc expliquer ces phénomènes ?

Naturellement, on s'est adressé à des hommes de science, à des docteurs en médecine. Le docteur Denille, d'Alzonne, répond : « Faut-il accuser de supercherie tous ceux qui déclarent voir ? Non, certainement. Ces braves gens sont de bonne foi et ils défendent en même temps leur sincérité et leurs illusions ». Le Docteur Voivenel écrit, dans la *Dépêche* du 23 septembre 2913 : « Galéjade d'hallucinés. — Nous ne commettrons pas la faute d'insister aujourd'hui sur les événements d'Alzonne. Deux petites paysannes se sont mutuellement *hallucinées*... puis la foule si volontiers gobeuse, les parents ont multiplié les facteurs de *suggestion*, et les saintes paysannes voient et fabulent avec l'imagination et la mythomanie des enfants. »

Voilà, pour la plupart des savants, et des ignorants, tout le secret des grandes aparitions d'Alzonne. C'est tout simplement parce que deux petites paysannes ont cru voir un jour certains personnages sur des peupliers que plus de *cent personnes adultes* d'Alzonne et des environs, ont vu ces mêmes personnages pendant trois mois. C'est dire que tous ces gens sont devenus fous, puisqu'ils ont cru voir ce qu'ils ne voyaient pas. Ainsi donc, fou, ce boucher de Carcassonne qui, à l'aspect de Jeanne d'Arc s'avançant vers lui d'un air menaçant, s'enfuit devant elle à travers les vignes ; folle, « cette femme d'un athée notoire qui vit trois étoiles si brillantes en plein midi, qu'elle s'évanouit sur place »; fou encore, ce professeur de lycée, qui croit voir la Sainte Vierge si clairement pendant plus d'un quart d'heure, qu'il récite un *Ave Maria* et en témoigne par écrit ; fou surtout, ce pauvre chiffonnier de Pezens, qui, au mois de septembre, fut arrêté sur la route par un globe de feu, se transformant devant lui en un immense serpent de feu dont il fut si effrayé qu'il dut s'aliter pendant deux jours !... » (Toussaint Bigou, *le Monde surnaturel*, pp. 71-75) (3).

---

(3) Toussaint Bigou, de Chalabre, fut longtemps curé dans l'Aude, puis abandonna la soutane. Il ne croit pas à l'origine divine des apparitions d'Alzonne : il les attribue à des « esprits » trompeurs.

NOTES
sur quelques Légendes Occitanes du Moyen âge

On appelle « légendes » les récits merveilleux, localisés dans le temps et dans l'espace, ou tout au moins dans l'espace, car pour ce qui est des temps, il arrive qu'ils n'y soient point marqués d'une façon bien nette. Celles que l'on rencontre dans l'ancienne littérature d'oc peuvent être réparties en trois groupes principaux : les *légendes historiques* ou pseudo-historiques ; les légendes *hagiographiques* (vies de Saints et de Saintes), les légendes de caractère *mythique non-chrétien* (histoires de géants, de pierres miraculeuses).

Il n'y a pas lieu d'insister beaucoup sur les légendes historiques. Les grands noms de Charlemagne, d'Olivier, de Roland, d'Aimeri de Narbonne et de Guillaume d'Orange, paraissent de bonne heure dans la poésie occitane. Mais les Troubadours ne mettent pas toujours l'accent sur le caractère légendaire de leus exploits, auxquels ils empruntent seulement la matière d'allusions — ou d'exemples — « épiques ». Quelques ouvrages en prose sont consacrés à Charlemagne. Le *Pseudo-Turpin* (1), traduction en langue d'oc de l'*Historia Caroli Magni*, attribuée à l'archevêque Turpin, est l'histoire — plus ou moins romancée — du grand Empereurs, telle qu'elle était connue depuis longtemps dans la France du Nord. *Le roman de Philomena* (XIIIe siècle), écrit à Lagrasse (Aude), ajoute des épisodes nouveaux — situés pour la plupart dans la région de Carcassonne et de Narbonne — au légendaire impérial, mais, comme le fait remarquer Joseph Anglade, « l'œuvre n'est pas un écho de traditions populaires ; elle a été écrite par un moine qui a voulu donner du lustre à la fondation de son abbaye » (2).

Les « Vies des Saints » étaient destinées souvent, elles aussi, à glorifier tel ou tel établissemnt monastique. Elles s'inspirent presque toujours d'un original latin, et ne reflètent guère les croyances du peuple. L'une des plus intéressantes est peut-être « *la Vie de Sainte Enimie* », écrite par Bertran de Marseille, au XIIIe siècle. Bien qu'elle reproduise elle aussi, en partie, un texte latin antérieur, elle se fait, cependant, l'écho de quelques-unes des traditions populaires du Gévaudan : Le roi Clotaire II voulait donner sa fille Enimie en mariage à l'un de ses barons. Mais celle-ci, pour rester vierge sans désobéir à son père, demanda à Dieu de lui accorder, par grâce, de devenir laide. Elle devint lépreuse. Guérie peu de temps après par les eaux d'une source (la Burle), elle crut qu'il lui fallait avertir

(1) O. Schultz. Zeits, rom. Phil. XIV. 467-520.

(2) J. Anglade : *Histoire sommaire de la littérature méridionale des origines à la fin du XVe siècle*. Paris. De Boccard. 1921.

son père de ce miracle. Mais à peine eut-elle quitté le couvent, que le mal la reprit. Et elle sut alors que la volonté de Dieu était qu'elle se consacrât pour toujours à la vie monastique (3). Elle se retira dans une grotte où une chapelle fut, plus tard, érigée en son honneur. Cette légende, liée à la présence d'une source miraculeuse, fait désormais partie intégrante du Folklore Languedocien.

Dans la « *Vie de Saint Trophime* » (4), il est parlé de personnages qui — outre Saint Trophime lui-même — sont demeurés célèbres eux aussi, et à des titres divers, dans l'actuel Folklore de la Provence : St Andéol et les Saintes Maries. Saint Andéol, s'il est vrai — comme le pense M. Gazay (5) que le « Saint Anatols », qui figure dans le manuscrit, ne soit qu'une faute du copiste pour Andéol — est l'apôtre du Vivarais, qui a donné son nom à un grand nombre de villes et de bourgs dans le Gard, la Drôme, l'Ardèche (Bourg-Saint-Andéol, Saint-Andéol-de-Bourlenc, etc.), et même à une chapelle de Paris qui prit le nom, en 1238, de Saint-André-de-Lars, et, plus tard de Saint-André-des-Arts (6).

La légende des Saintes Maries était déjà formée en 1255. Durand de Mende cite les deux Saintes et les nomme : Maria Jacobi et Maria Salome, dans son « *Rationale divinorum officiorum* » (7). Au temps où il faisait partie du Clergé de Béziers, il avait sûrement connu les croyances locales concernant un « castrum Sanctae Mariae de Mari, ubi est altare terreum quod ibi fecerunt Maria Magdelena et Martha et Maria Jacobi et Maria Salome » (8). On sait quelle fortune ont eu ces poétiques fictions. Pourtant le « *Roman de Saint Trophime* », qui les utilise, est sûrement — comme l'a montré Gazay — l'œuvre de l'abbaye de Montmajour, soucieuse de défendre son prestige contre les menaces et les prétentions grandissantes de Saint-Victor. C'est dire que ces légendes sont de création savante. Mais enfin elles sont devenues « populaires », et c'est pourquoi nous les mentionnons ici.

La vie de Sainte Marguerite, publiée par Noulet, en 1875 (9), doit dater XIVe siècle. Elle ne contient aucun trait vraiment folklorique. Mais il y est dit que « les personnes qui la liraient ou en porteraient sur eux une copie, seraient préservées de mort soudaine et que les femmes en couches qui feraient de même, auraient une prompte et heureuse délivrance ». De fait, au 16e siècle, les « *Ordenensas* » recommandent aux femmes de lire les « Planhs » de Sainte Marguerite. Et cette prescription a dû être

---

(3) C. Sachs : *La vie de Sainte Enimie*. Berlin, 1837. Réédition : C. Brunel. Paris, 1917. (Classiques français du Moyen Age).

(4) N. Zingarelli : *Annales du Midi*, 1901. XIII, p. 290.

(5) J. Gazay : *Le roman de St -Trophime* et *l'Abbaye de Montmajour*. Annales du Midi. Janvier 1913. N° 97, p. 5.

(6) Id., p. 8.

(7) Id., p. 33.

(8) Id., p. 33.

(9) *Vie de Sainte Marguerite, en vers romans*, publiée par le Dr Noulet, Toulouse, 1875.

observée, dans le peuple, jusqu'à une date assez récente : En 1936, à Montferrand (commune de Rennes, Aude) les vielles femmes récitaient encore une « *Oraison de Sainte Marguerite* » identique à celle que Noulet a retrouvée, sauf sur quelques points, notamment celui-ci : Le magistrat d'Antioche, amoureux de la jeune fille y est remplacé par un enfant « familhé » (un esprit, un diable) qui lui dit :

Tu Margarideto,
qu'es tan poulideto,
dounzello de quinze ans
ieu per moulhé te prendrè,
te dounaré touto ma richesso
E toutis mous mainatjous. (10).

Cette oraison passait pour délivrer des flammes éternelles de l'enfer celui ou celle « qui la disait trois fois dans la même journée ».

La *légende de Saint Georges* — telle qu'elle figure dans le manuscrit 14973 de la Bibliothèque Nationale (11) présente une certaine importance parce qu'elle a vulgarisé dans les pays d'Oc — en le christianisant — le vieux thème mythique de la fille du Roi qu'on doit sacrifier à une bête, et qui est sauvée *in extremis* par un vaillant chevalier. C'est sûrement cette version qui a influencé, ou revalorisé, les nombreux contes populaires où « la princesse », livrée à la Bête à sept têtes — ou à quelque dragon fabuleux — doit, à la fin, son salut à un homme doué de pouvoirs magiques.

Sainte Madeleine, ayant contribué comme Marthe, Lazare et Maximin, à évangéliser la Provence, a donné lieu à une abondante littérature. Chabaneau a réuni tous les textes d'oc qui la concernent depuis les origines jusqu'au Félibrige (12). Nul doute qu'elle n'ait été très vénérée, si l'on en juge par « *la Cantinella de la Sante Maria Magdalena* », que l'on chantait autrefois à Marseille, le jour de la seconde fête de Pâques, dans la chapelle de Sainte-Madeleine, à Marseille. Le cantique s'était transmis, sans grand altération, jusqu'au 18e siècle :

Per demostra maïor amor
La Dono mai fasia
Que embe l'enguent de gran doussor
Le cap de Christ ognia
E d'un dom (don ?) *ric e precios enguent.*

(*Almanach historique de Marseille pour l'année de grâce 1773*).

* * *

(10) *L'Oraison de Sainte Marguerite*, revue Folklore. Carcassonne, tome 3, N° 2. Juillet 1941.

(11) Camille Chabaneau : *Paraphrase des litanies en vers provençaux*. Paris. Maisonneuve, 1886.

(12) Camille Chabaneau : *Sainte Magdeleine dans la littérature provençale*. Montpellier, 1885.

On a prétendu parfois que le « bonhomme » Truphème — du *Roman d'Arles* — cachait un personnage Cathare. Nous ne savons ce qu'il faut penser de cette identification. Par contre, il est à peu près certain que Barlaam n'est autre que le Bouddha en personne. Il figure — avec son maître Josaphat — au Martyrologe romain sous la date du 27 Novembre. Ils ont été introduits, l'un et l'autre, en Occitanie, par une traduction en langue d'oc du roman grec de St Jean Damascène (13). Et nous inclinons à penser que le traducteur pouvait bien bien être cathare, ou très imprégné d'idées néo-manichéennes. En effet, dans le passage de ce roman où il est dit que l'homme poursuivi par l'Unicorne, et sur le point de tomber dans la fosse où se tient un dragon de l'enfer, s'accroche à un arbre, le texte latin ajoute qu'il y avait « vermes et reptilia sub arbore ». Le sens général de l'allégorie est clair. Il nous est du reste fort bien expliqué en latin : l'Unicorne, ou licorne, c'est la Mort la fosse profonde, l'enfer ; l'arbre, les misères de cette vie ; les deux bêtes — l'une, noire et l'autre blanche — les jours et les nuits qui rongent la vie de l'homme ; le Dragon, le diable, etc. Le traducteur occitan dit à peu près la même chose, mais commentant les mots « vermes et reptilia » (les serpents qui sont au pid de l'arbre), il précis que les 4 colobras figuran los 4 elemens dezacordans per los cors qu non podon estar en pas » (14). Or on sait que selon la philosophie néo-manichéenne, le Mal n'avait d'existence que par l'action retardatrice exercée par le Chaos, c'est-à-dire par les éléments désaccordés. Le malheur de l'Homme venait de ce qu'il était un être « disloqué ». Son Esprit, il l'avait laissé en Dieu, après la chute ; son corps céleste, c'est-à-dire son vrai principe « d'individuation, en Dieu », il l'avait également laissé au ciel ; mais son âme (15), le Démon — ou plutôt le Démiurge, bon jusque-là (adhuc bonus), l'avait introduite dans un corps « chaotique », formé précicément de ces éléments discordants (16).

J'ai pu constater moi-même, sur la côte Dalmate, et à Raguse, que les traditions concernant Barlaam et Josaphat étaient restées assez vivantes, et qu'on les y considérait comme étant en rapport direct avec l'Albigéisme Franco-Italien. Un plat conservé à Raguse, chez le Comte Gozcé, et représentant l'Unicorn (17) aurait été apporté là au XIVe siècle par un procrit

---

(13) F. Heuckenkamp : *Die prov. Proseredaktion... von Barlaam und Josaphat.* Halle, 1912.

(14) C. Chabaneau : *Sermons et préceptes religieux.* Montpellier, 1885, page 79.

(15) Et Draco traxit tertiam partem stellarum in terram cauda; tertiam enim partem dicunt esse illas omnes animas quas seduxit, quia sunt tertia pars dictarum trium rerum, scilicet corporum, celestium animarum et spirituum. Non enim, ut dicunt, illos spiritus decepit, sed tantum animas, nec corpora illarum duxit deorsum, sed ibi persisterunt, et illa sunt ossa arida de quibus Scriptura loquitur in Ecechielle propheta. (Charles Molinier : *Un texte de Muratori concernant les sectes Cathares.* Toulouse, Privat, 1910, p. 31.

(16) Et dicunt quod Lucifer et ille predictus Spiritus nequam (le monstre du Chaos) volebant distinguere elementa et non poterant... (Ch. Molinier : *Un texte de Muratori,* page 39).

(17) Déodat Roché : *Sur un plat Cathare de Raguse,* in « Folklore », Avril-Juin 1940, page 3.

toulousain. Et l'explication que le Comte Gozcé m'a donné naguère de ce symbole, est exactement la même que celle qui est rapportée dans la version provençale de Barlaam et Josaphat.

***

Il rsterait à parler — pour terminer l'examen des légendes chrétiennes — de celle du « Bois de la Croix » (in : *Roman d'Arles*), qui assure que la Croix a été faite avec un Arbre provenant de l'Arbre du Bien et du Mal (18) et du « *Voyage au Purgatoire de Saint Patrice* », écrit vers 1398, par Raimon de Perelhos (19). Ce dernier ouvrage illustre, évidemment, un thème folklorique beaucoup plus ancien, mais sous la forme que lui a donnée Raimon de Perelhos, lequel s'est borné à traduire un livre écrit en latin, au XIIe, par Henri de Saultrey, il n'intéresse que très indirectement le Folklore occitanien.

***

Parmi les légendes non-chrétiennes, il en est une au moins qui mérite d'être signalées. Elle est fort célèbre. C'est celle des pierres de Naurouse. Ces pierres sont trois quartiers de poudingue tertiaire situés à l'endroit où le canal du Midi, à son entrée dans le département de l'Aude, reçoit les eaux que la rigole de la plaine lui amène de St-Ferréol. Elles forment actuellement le piédestal de l'obélisque élevé en 1823 par les descendants de Paul Riquet à la mémoire de leur aïeul (20). Connues aussi sous le nom de « pierres d'Alzonne » — du nom que portait autrefois le lieu — elles furent visitées par Charles IX, en 1513. L'érudit Carcassonnais Godefroi en a parlé au XVIe siècle (21) et Catel, au XVIIe (22). Enfin Gaston Jourdanne a relevé, en 1899, les proverbes dont elles sont l'objet et qui admettent ces trois variantes types :

Quand les pierres de Naurouse seront jointes,
Filles et femmes « seront abandonnées ».

Quand les pierres de Naurouse seront jointes,
Filles et femmes « s'abandonneront ».

Quand les pierres de Naurouse seront jointes,
Filles et femmes seront sans pudeur.

Le thème central est donc le suivant : les filles et les femmes perdront

---

(18) C. Chabaneau : *Le Roman d'Arles*, Paris, 1889.

(19) *Voyage au Purgatoire de St Patrice. Vision de Tindal et de St Paul*, publiés par A. Jeanroy et A. Vgnaux, Toulouse, E. Privat, 1908.

(20) Cf. G. Jourdanne : *Contribution au Folklore de l'Aude*. Maisonneuve, Paris, 1899, page 217.

Noulet : *Les pierres de Naurouse et leurs légendes*. Toulouse. Douladoure, 1872. (Extr. Mém. Acad. de Toulouse, 7° série, t. IV).

René Nelli : *La légende des pierres de Naurouse*, in : « Folklore », Hiver 1947, n° 4, page 71.

toute retenue quand les trois blocs de poudingue n'en formeron plus qu'un. Il était connu de Godefroi, eu 16e, et de Catel, au 17e. Mais un second thème est venu s'ajouter au premier : celui du «eGéant bâtisseur de villes ».

Le Géant de Naurouze était fort niais : il s'apprêtait à bâtir Toulouse, et charriait d'énormes pierres sur ses épaules, lorsqu'il apprit que la ville existait déjà. Découragé, il laissa tomber les pierres à l'endroit où elles sont encore. Chez Godefroi, il s'agit d'une Géante appelée N'Aurosa (Na Aurosa), ce qui signifie peut-être la « Dame du Vent », laquelle est dite : «*disjecisse lapides eo loci simulque praedixisse futuras tum mulieres impudentes cum disjecti lapides juncti essent. Et cum ita sint hodie, mulieres dictitant ab omni verecundia maxime alienas* ».

J'incline à croire que le thème du Géant bâtisseur s'est surtout répandu au 16e siècle. Mais l'autre, celui qui prévoit le futur dévergondage des filles et des femmes — et peut-être, indirectement, la fin du Monde — était déjà en circulation au temps des Troubadours, et alors que le lieu ne s'appelait pas Naurouse, mais Alzonne. G. Pierre de Cazals l'a utilisé en le modifiant légèrement :

Qu'ans cugey levesson las peyras d'Alzona
L'una vers Paris e l'autre vers Toleta
Qu'ella per aisso m fos mala ni fellona.

(Je pensai qu'on enlèverait les pierres d'Alzonne
L'une vers Paris et l'autre vers Tolède
avant que pour cela elle me fût méchante ou trompeuse.) (23)

Et Raimon de Miraval connaissait exactement la version actuelle puisqu'il applique la prédiction à son amie infidèle :

Ar sai que s tocan las peiras d'Alzona
Pur premiers pot entrar cel que mais dona.

Maintenant je sais que les pierres d'Alzonne se touchent
Puisque celui-là peut entrer premier qui donne davantage. (24).

La légnde des pierres de Naurouse s'est donc transmise sans interruption du XIIIe siècle (au moins), jusqu'à notre époque, où elle est encore très vivante. Elle a été revigorée au 16e siècle par l'adjonction du thème supplémentaire de la Géante, suggérée sans doute par le nouveau toponyme : *Naurouze*, qui tendait déjà à éliminer l'ancien : *Alzonne*.

René Nelli.

---

(21) Petri Godofredi carcasonensis J.C. *De Amoribus libri tres* lugduni Batavorum et officina Joannis Maire, 1548, p. 243.

(22) *Mémoires de Languedoc*, III, 414.

(23) Guilhem Peire de Cazals : *D'una leu chanso ai cor quem entremeta*, in : Raynouard. Lexique Roman, II, au mot Alzona.

MATÉRIAUX ET DOCUMENTS

— 1 —

Note pour servir à l'histoire de la charrue dans le Bourbonnais

Il m'est tombé récemment entre les mains une lettre assez curieuse, et que je crois inédite, adressée par Calonne, le 28 juin 1783, au Marquis de Condorcet. Le ministre y demande au Marquis philosophe — en lui transmettant un mémoire concernant un nouveau modèle de charrue inventé par le sieur Peronnin — de solliciter le jugement de l'Académie sur la valeur et l'utilité de cette découverte.

On sait que le Gouvernement s'efforçait, à la veille de la Révolution, d'améliorer les techniques agricoles; et l'on n'est pas trop surpris de voir le Ministre s'intéresser personnellement à tout ce qui pouvait contribuer à les perfectionner.

Je n'ai pas retrouvé, malheureusement, le mémoire en question. Peut-être mes confrères du Bourbonnais seront-ils plus heureux. Peut-être savent-ils déjà de quoi il s'agit. Je publie cette lettre dans l'espoir qu'elle pourra les aider à préciser un point important de l'histoire de l'outillage agricole dans leur province.

***

Versailles, ce 28 Juin 1785.

Je vous envoie, Monsieur, un mémoire qui m'a été adressé de Moulins par le S. Peronnin, et que je vous prie de communiquer à l'Académie. Ce particulier avance un principe très connu, qui est que des terres cultivées à bras d'hommes et avec la bêche rapportent beaucoup davantage que celles de même espèce cultivées avec la charrue. Mais ce qui m'a paru devoir fixer l'attention du Gouvernement, c'est la proposition qu'il fait d'une nouvelle charrue avec laquelle on peut, selon lui, produire des effets analogues à ceux de la bêche, et que, pour cette raison il nomme bêchard. *Son mémoire est accompagné de certificats authentiques qui donnent quelque poids à ses assertions. Cette dernière circonstance surtout me fait désirer d'avoir le jugement de l'Académie sur ce mémoire et je la prie de me faire connaître si elle croit utile ou non de le faire imprimer et de le répandre dans la province du Bourbonnais.*

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et bien obéissant serviteur.

De Calonne.

M. le Mis de Condorcet.

René Nelli.

" Têtes coupées " en Razès

Dans le n° 111 de notre Revue, MM. Jean Guilaine et Guy Rancoule ont publié une étude sur les « têtes coupées » de Bouriège. Après avoir rappelé qu'une statue représentant un défunt héroïsé accroupi tenant une tête coupée entre ses jambes croisées avait été trouvée à Bouriège. (Elle a été déposée par MM. Bébin et Coronas au Musée de Limoux); et qu'ils avaient relevé sur un linteau de porte, toujours à Bouriège, une tête coupée datée de 1822, ils faisaient remarquer que, d'après M. F. Benoît, le thème populaire de la tête coupée avait longtemps survécu à ses archétypes protohistoriques.

Or, on peut remarquer dans le mur de l'église de Saint-Couat du Razès (village situé à 5 km à vol d'oiseau de Bouriège) des pierres en remploi provenant sans nul doute de corniches de l'église romane primitive. Sur ces pierres, deux magnifiques têtes coupées; une réparation maladroite faite au mur a détruit une troisième tête dont il reste seulement une petite partie. Nous avons là une nouvelle preuve de la permanence de ce mythe dans cette région.

U. Gibert.

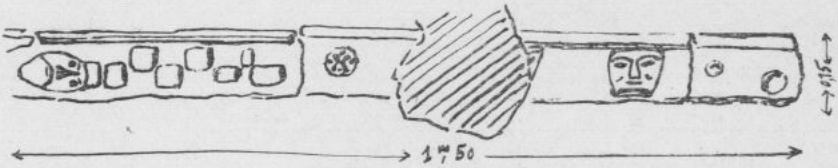

Une prière contre les maux de tête

Il arrive plus souvent qu'on ne croit que les vieilles gens de la campagne se souviennent de très anciennes prières ou conjurations magiques. Seulement, ils n'en connaissent que les premiers vers et le reste est à peu près incompréhensible.

C'est ainsi que Mme B., de Bouisse, m'a récité le début d'une prière contre le mal de tête :

Lo cap me fa mal...
Vai-t-en o dire a ta maire !

qui m'a rappelé — à cause de la « Mère » qui paraît ici — une conjuration plus complète et plus facile à interpréter :

Lo cap ti dol
E dolre no ti sol.
Dol li venga
Qui ben ti vol !
Vai a ta mayre
E fara-t-en
E trente dyables
T'i portaran.

« La tête te fait mal et n'a pas coutume de te faire mal. Que la douleur lui vienne à celui qui te veut du bien ! Va à ta mère (c'est-à-dire à l'endroit où tu gis, ou à ta matrice ?) et elle t'en fera. Et trente diables t'y porteront ! » — La douleur est renvoyée ici à la Mère de la douleur. (*Revue des Langues romanes*, 3e série, t. 6. Tome XX de la collection, p. 101. Compte rendu de « Le couvent royal de Saint-Maximin, de l'abbé J.H. Albanès, par A. Roque-Ferrier).

R. Nelli.

Gérant : U. GIBERT Imp. Gabelle, Carcassonne